

serait parvenu par le moyen de rampes et de portes en fer à l'épreuve de l'eau qu'on aurait fermées lors des inondations. Il aurait fallu renouveler le mur de revêtement actuel d'une manière beaucoup plus substantielle qu'à présent. On estimait le coût de ce plan à \$4,584,989.

Dans le plan No. 3, on aurait élargi la rue des Commissaires et de la Commune de 100 pieds en empiétant sur la propriété du Havre à l'est de la rue St. Pierre et sur la propriété privée à l'ouest. Pour se protéger contre l'inondation, on adopterait les suggestions du plan No. 2 pour parapet, portes et rampes. On estimait le coût d'exécution de ce plan à \$3,046,589.

Le plan No. 4 proposait d'élargir la rue en complétant sur la propriété du havre à l'est de la rue St. Pierre et sur la propriété privée à l'Ouest de ce point. On ne détruirait pas le niveau actuel, mais on élèverait les quais à la hauteur de la rue et on abolirait les rampes. On construirait un parapet et on parviendrait sur les quais en passant par des portes en fer qui seraient fermées au temps des inondations. On estimait l'exécution de ce plan à \$3,282,196 dont la ville aurait à supporter une proportion de \$1,165,680 et le havre, \$2,116,516.

Le plan No. 5 suggérerait d'élargir la rue des Commissaires et de la Commune à 100 pieds. Quant au reste on adopterait les suggestions du plan No. 4 pour se préserver de l'inondation.

Les estimés pour l'exécution de ce plan étaient portés à \$3,913,304.

Enfin, venait le plan No. 6 qui était le plus économique.

On contemplait l'élargissement des rues des Commissaires et la Commune à 75 pieds au moins à l'Est de la rue St. Pierre en empiétant sur la propriété du havre et à la même largeur à l'Ouest de la rue McGill en empiétant sur la propriété privée, entre les rues St. Pierre et McGill, où l'étroitesse des quais ne permet pas d'élargissement de ce côté et la grande valeur de la propriété vis-à-vis, en ferait un projet trop dispendieux, on n'élargirait pas la rue. On exhausserait les quais au niveau de la rue des Commissaires, afin d'abolir les rampes et on se protégerait contre les inondations par le moyen d'un parapet avec ouvertures et des portes comme dans les plans No. 4 et 5. Ce plan coûterait \$2,827,894 dont la proportion pour la ville à payer serait de \$708,428 et pour le havre de \$2,119,466.

Les ingénieurs terminaient leur rapport en recommandant l'adoption du plan No. 6.